



Un été meurtrier

Comme attendu à la suite de la publication de l'arrêté ministériel fixant un plafond du nombre de loups à tirer en 2019, à 17% (+2%) de la population estimée, soit 90, puis 100 loups, l'été 2019 a été une longue litanie d'annonces de loups tués : 37 au 1er juin, 43 au 1er juillet, 52 au 1er août, 80 au 1er septembre pour atteindre le premier plafond de 90 le 12 septembre.

Mais quand le 24 août, une vidéo montrant des individus cagoulés et armés, se présentant comme le « front de libération du Champsaur », devant un panneau du parc national des Ecrins, et menaçant « d'entrer en action » est largement diffusée dans les médias, la machine s'emballé : soutien des syndicats agricoles, des élus locaux et nationaux des Hautes-Alpes, réaction timide de l'administration... Après un blocus « agricole » de la préfecture à Gap (bottes de paille, projection de lisier, murs en parpaings) pour obtenir la venue des ministres (!), une revendication apparaît : autoriser les tirs de loups dans le cœur des parcs nationaux.

Soutenue par le ministère de l'Agriculture, cette disposition, en complète contradiction avec les chartes des parcs nationaux, est, dans un premier temps, repoussée par le ministère de la Transition écologique, mais une réunion en urgence du Groupe national loup est convoquée le 16 septembre à Lyon sur cette problématique : là encore, il y a opposition entre les deux ministères, la décision devra être tranchée à un niveau supérieur... !

Comment imaginer que les tirs de loups, espèce strictement protégée, soient autorisés dans les zones de protection maximale que constituent les cœurs de parcs nationaux ?

Une telle décision, prise au plus haut niveau de l'Etat, constituerait une véritable déclaration de guerre faite à la nature, comme l'a rappelé le communiqué de presse FERUS-ASPAS-LPO du 18 septembre (voir actus loup p.6).

Elle décrédibiliserait totalement la politique gouvernementale de protection de la biodiversité à l'heure où les nouvelles alarmantes arrivent presque chaque jour du monde entier, et remettrait en cause notre participation aux instances de concertations nationales et locales.

Patrick Boffy, vice-président de FERUS et coordinateur Pastoralisme